

MAIRIE DE VALBELLE
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N°40/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-cinq juillet à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET et RENON, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX, DAUMAS et RICHAUD.

Convocation et affichage : 17/07/2025

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 9

OBJET : TABLEAUX NUMERIQUES – TRANSFERT DE PROPRIETE

Monsieur le Maire explique aux conseillers que, au cours des années scolaires précédentes l'école de la commune a bénéficié d'un accompagnement financier à la mise en œuvre d'un projet « notre école faisons là ensemble ».

La Direction départementale des services de l'Education nationale a ainsi procédé à des achats divers de matériel pédagogique d'un montant total TTC de 11 229.00 €.

Il convient maintenant d'effectuer un transfert de propriété de ces acquisitions de l'Etat vers la collectivité.

La Direction départementale des services de l'Education nationale nous demande de bien vouloir approuver la convention proposée (en PJ) afin qu'elle puisse être signée des deux parties.

Après lecture de la convention et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **approuve le document présenté ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 29 juillet 2025,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT

Le secrétaire
Raymond GROS

